

Siège Social : 36000 Châteauroux

Adresse : 2 Place des Cigarières

Date de convocation : 17 juin 2025

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

Réunion du Mercredi 02 Juillet 2025

L'an deux mil vingt cinq

Le 02 juillet,

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de L'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M DAUZIER

Nombre de membres en exercice : 49

Votes exprimés : Pour : 32/ Contre : 0 / Abstention : 0

Étaient présents (28)

BALSAN Charles-Henri, BAPTISTA DE HORTA Carole, BRANCHOUX Gilles, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHENE Jean-Pierre, CHEZEAUX Jean-Louis, DAHURON Christian, DAUZIER Claude, DEJOLLAT Daniel, DELLA-VALLE Luc, DELYS Dominique, GIRAULT Christian, GLOMOT Pascal, GOURLAY Philippe, HUGON Jean-Yves, LANGLOIS Gaston, LEMAIGRE Patrick, MAUBOIS Philippe, MOREAU Jean-Michel, PERSONNE Jacques, POITEVIN Jean-Pierre, RIOLET Guy, ROBIN Guy, ROUFFY Marc, SALADIN Michel, VERGNOLLE Monique, WUNSCH Mylène.

Étaient absents (12)

ALLARD Bernard, AUJEAN Bernard, FOISEL Michel, GARGAUD Patrick, PIVOT Christophe, PRAULY Jean-Claude, RIES Fanny, SEMION Michel, SEVAULT Jean-Marc, TUAL Didier, VIAUD Philippe, YVERNAULT Philippe.

Étaient excusés et ont donné pouvoir (4)

AVEROUS Gil a donné pouvoir à CHALMAIN Eric
IMBERT Tony a donné pouvoir à BALSAN Charles-Henri
MARCHANT Bernard a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis
SAVY Philippe a donné pouvoir à LANGLOIS Gaston

Étaient excusés (5)

DRUI Martial, ELBAZ Xavier, JUDALET Patrick, LAROCHE Laurent, PICOUT Laurent.

Objet : **Approbation de l'adhésion au CAUE**

Le Président propose d'adhérer au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Les enjeux sont les suivants :

Le CAUE de l'Indre a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire départemental. La Loi a confié au CAUE les missions suivantes : informer, sensibiliser et conseiller.

A travers ses missions de conseil et d'information auprès des collectivités et des particuliers, le CAUE de l'Indre souhaite donner à tous la possibilité de participer à l'amélioration de son cadre de vie. Ne se substituant ni à la maîtrise d'œuvre, ni à l'assistance à maîtrise d'ouvrage, il est un outil d'aide à la décision qui accompagne les porteurs de projets.

Le CAUE de l'Indre met ses compétences à la disposition des Élu(e)s et est à l'écoute des projets de ses adhérents pour apporter une réponse, en lien avec :

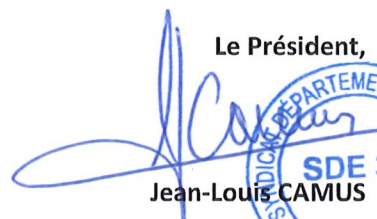
- l'Agence Technique Départementale 36 (ATD36) dans les domaines de l'aménagement et la gestion de la voirie,
- la Direction de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de la Culture et du Tourisme (DATECT),
- la Direction Départementale des Territoires (DDT) qui peut également être mobilisée en ingénierie financière sur les projets présentés,
- l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP - ABF).

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

- Article 1 : D'approuver l'adhésion au CAUE pour un montant de 105 euros

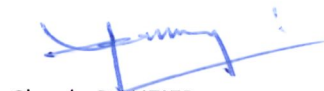
Pour extrait conforme,

Le Président,


Jean-Louis CAMUS



Secrétaire de Séance :


Claude DAUZIER